

# Prise de rendez-vous en ligne pour les Cartes Nationales d'Identité (CNI) et les Passeports

Pour prendre rendez-vous, vous devez...

Covid-19: La prise de rendez-vous pour déposer une demande de carte nationale d'identité ou de passeport est suspendue. De nouvelles modalités d'accueil pour effectuer cette démarche seront indiquées sur le site prochainement.

# 1/ Disposer d'une adresse mail

Celle-ci vous permettra de recevoir un accusé de réception de votre rendez-vous ainsi qu'un mail de rappel 2 jours avant votre rendez-vous.

Si vous n'avez pas d'adresse mail, nous vous invitons à contacter le service Titres de la mairie au 01 45 91 70 70 (ou la mairie annexe au 01 45 91 70 71 si vous souhaitez y effectuer votre demande) pour prendre rendez-vous par téléphone.

## 2/ Avoir fait votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)

A l'issue de la démarche de pré-demande sur le site de l'ANTS, un numéro vous sera alors communiqué. Vous devrez ensuite indiquer ce numéro dans le formulaire de prise de rendez-vous en ligne.

Pour votre rendez-vous en mairie, vous devrez vous munir de ce numéro, ou du récapitulatif de votre pré-demande imprimé. Ils seront **indispensables** pour le dépôt du dossier.

- > Réaliser une pré-demande de CNI sur le site ANTS
- > Réaliser une pré-demande de Passeport sur le site ANTS

Tutoriel pour vous guider dans votre pré-demande

### 3/ Information importante

Attention : un rendez-vous = une personne

Un rendez-vous ne peut concerner qu'une seule personne, celle-ci ayant une demande de CNI, une demande de passeport ou une double demande CNI/passeport pour elle-même.

Pour prendre rendez-vous pour plusieurs personnes (vous-même et vos enfants par exemple), vous devez remplir le formulaire plusieurs fois et prendre autant de rendez-vous qu'il y a de personnes.

Vous pouvez prendre un RDV en ligne à l'Hôtel de Ville ou à la Mairie annexe.

Pour prendre RDV à l'Hôtel de Ville, cliquez sur l'un des boutons ci-dessous :

Vous êtes Blanc-Mesnilois\* : Prendre RDV à l'Hôtel de Ville

Vous n'habitez pas la commune\* : Prendre RDV à l'Hôtel de Ville

Pour prendre RDV à la Mairie annexe du quartier Sud, cliquez sur l'un des boutons ci-dessous

Vous êtes Blanc-Mesnilois\* : Prendre RDV à la Mairie annexe

Vous n'habitez pas la commune\* : Prendre RDV à la Mairie annexe

\* La vérification de votre domicile sera effectuée au moment du rendez-vous.

# Contact

## Mairie du Blanc-Mesnil (Hôtel de ville)

1, place Gabriel-Péri BP 10076 93156 Le Blanc-Mesnil cedex France

01 45 91 70 70

Horaires:

Lundi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30 Jeudi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45

Fermé

#### **Mairie annexe**

2 bis, avenue Jean-Jaurès (Locaux de la maison de guartier Jean-Jaurès, du secteur sud) 93150 Le Blanc-Mesnil

France

01 45 91 70 71

Courriel

#### Mairie du Blanc-Mesnil

1 place Gabriel-Péri BP 10076 93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél 01 45 91 70 70

#### Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45 Dimanche Fermé

Dernier accès pour une prestation à 17h15.

#### Mairie annexe

2 his avenue Jean-Jaurès 93150 Le Blanc-Mesnil

#### Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.